

## 88 - Acquisition de fourniture d'habillement général et articles chaussants - Convention de groupement de commandes et signature des marchés

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :** Dans le cadre de l'acquisition de fourniture d'habillement général et articles chaussants, la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les communes dont les noms figureront dans la convention, ainsi que l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts et le SYBERT souhaitent se regrouper pour la procédure de passation des marchés publics.

Cette formule doit permettre de réaliser des économies d'échelle. Ainsi, il est proposé de créer une formule intégrée de groupement de commandes dans laquelle la Ville de Besançon est désignée coordonnateur du groupement avec la mission de désigner les titulaires, de signer et de notifier les marchés au nom de l'ensemble des membres du groupement (art. 8-VII du Code des Marchés Publics). Le coordonnateur du groupement réalisera cette mission à titre gracieux.

La durée du marché est d'un an, reconductible deux fois.

Ce marché a pour objet l'acquisition et la livraison de fourniture d'habillement général et articles chaussants pour les différents services des membres du groupement. Le montant annuel estimé de commande pour ce marché est de l'ordre de 170 000 € HT par an. Le montant minimum du marché est de 107 500 € sans montant maximum.

Les lots du marché sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Montant mini TTC	Montant maxi TTC
01	Blouses - Tuniques - Pantalons pour personnel féminin écoles crèches	6 000 €	-
02	Tee-shirts - Polos - Sweats - Blousons polaires - Pantacourts	4 000 €	-
03	Vestes pantalons tabliers et autres pour cuisiniers	3 000 €	-
04	Vêtements de travail tissu vert / jaune, et vêtements classe II et classe III	10 000 €	-
05	Vêtements de travail 100 % coton bleu, coton blanc - Blouses homme	4 000 €	-
06	Vêtements de travail maj. Coton bleu	1 000 €	-
07	Vêtements de travail maj. Polyester gris acier	1 000 €	-
08	Vêtements de travail tissu anti-acide	500 €	-
09	Tee-shirts coton gris et sweats bordeaux, brodés «Ville de Besançon»	6 000 €	-
10	Tee-shirts Haute Visibilité poly-coton jaune fluo classe II EN471	3 000 €	-
11	Parka fourrée classe III et veste polaire classe II normes EN471, 343, 14058	9 000 €	-
12	Parka fourrée marine et noire	1 000 €	-
13	Chaussures de sécurité norme EN20345 :2011, et chaussures de travail EN 20347	37 000 €	-
15	Tenues et uniformes de gardiens de musée	6 000 €	-

Lot	Désignation	Montant mini TTC	Montant maxi TTC
16	Tenues police municipale : pantalons amples, bermudas, gilets pare balles, et autres Accessoires	8 000 €	-
17	Tenues police municipale : pantalons asvp, vestes tous temps et coupe vent norme EN343, écussons et autres	4 000 €	-
18	Tenues police municipale : polos brodés PM, chemises F1, blousons polaires brodés PM	4 000 €	-
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>		<b>107 500 €</b>	<b>-</b>

Conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics, il est proposé de conclure un marché à bons de commande permettant ainsi une souplesse d'utilisation dans le cadre de la mise en place des crédits annuels et pour répondre à des situations imprévues.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale, les communes du Grand Besançon dont le nom figure dans la convention, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial, l'Institut Supérieur des Beaux Arts et le SYBERT,

- autoriser M le Maire à lancer la procédure de passation des marchés publics et à signer les marchés.

**«M. LE MAIRE : C'est adopté».**

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 6 décembre 2013.*